FORUM JURIDIQUE FRANCO-IVOIRIEN

Paris — 30 novembre 2026

Vivre et investir entre la France et la Côte d'Ivoire

VUE D'ENSEMBLE — Programme de la demi-journée

13h00 – 13h30	Accueil et enregistrement des participants
13h30 – 13h45	**Séquence d'ouverture — Allocutions officielles**
13h45 – 16h00	**Panels — 3 interventions en binômes franco-ivoiriens + Q&R**
16h00 – 17h00	**Joute oratoire — « Sur le banc des accusés : l'Exil »**
17h00 – 17h15	Clôture & mot de la Présidente de l'AJAIF
17h15 – 18h00	Cocktail de clôture & networking

SÉQUENCE D'OUVERTURE | 13h30 – 13h45

13h30 – 13h35	Mot de bienvenue de la Présidente de l'AJAIF, Me Audrey ATSAIN
13h35 – 13h45	**Allocution de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire**

Panel 1 | 13h45 – 14h30

S'installer en Côte d'Ivoire et structurer son projet

« Je veux entreprendre en Côte d'Ivoire — comment structurer mon projet et sécuriser mes opérations ? »

Intervenants	Me Malika DIARRA — Barreau de Paris (droit des affaires / corporate) Me Ursul Mombauhi GNOOUIMBA — Barreau de Côte d'Ivoire (droit des affaires- fiscalité)
Points clés	→ S'installer comme entrepreneur : Choix de la forme juridique adaptée : SARL OHADA vs. Structures françaises → Rédaction et sécurisation des contrats avec des partenaires locaux → Sécurisation des opérations économiques et prévention des litiges commerciaux

Modération : Me Joël SANGARÉ - Questions/réponses : 15 minutes

Panel 2 | 14h30 – 15h15

Investir dans l'immobilier en Côte d'Ivoire

« Je veux acheter un bien immobilier en Côte d'Ivoire — quels sont les risques et comment me protéger ? »

Intervenants	Me Audrey ATSAIN — Barreau de Paris (droit immobilier) M. KOUAMÉ ou M. YAO — WIZODIA (promotion immobilière France / Côte d'Ivoire)

Points clés	→ Régime foncier ivoirien : différences fondamentales avec le droit français → Sécurisation du titre foncier et risques liés aux litiges coutumiers → Investir depuis la France : le choix de la société de promotion immobilière → Rédaction des contrats de construction et garanties légales applicables

Modération : Me Loren FADIKA - Questions/réponses : 15 minutes

Panel 3 | 15h15 – 16h00

Organiser son patrimoine entre la France et la Côte d'Ivoire

« Je vis entre Paris et Abidjan — comment organiser mon patrimoine et préparer ma succession ? »

Intervenants	Me Manuela DIABATÉ — Barreau de Paris (droit de la famille / patrimoine) Un(e) avocat(e) — Barreau de Côte d'Ivoire (Droit fiscal ivoirien)
Points clés	→ Régimes matrimoniaux et conflits de lois entre la France et la Côte d'Ivoire → Succession internationale : quelle loi s'applique, quels risques ? → Transmission d'entreprise et optimisation patrimoniale transfrontalière → Double imposition, convention fiscale France-CI et structuration via holding

Modération : Me Joël SANGARÉ - Questions/réponses : 15 minutes

JOUTE ORATOIRE | 16h00 – 17h00

JOUTE ORATOIRE - SUR LE BANC DES ACCUSÉS : L'EXIL

Ministère Public (avocat ivoirien) vs. Défense (avocat français)

16h00 – 17h00

Thème	« Sur le banc des accusés : l'Exil » — Un jeune juriste ivoirien quitte son pays pour devenir avocat en France. Est-il coupable d'abandon ou victime d'un système qui l'y a conduit ?
Format	Échanges contradictoires → Questions du public → Délibération
Ministère Public	Avocat ivoirien : réquisitionne contre la fuite des cerveaux : spoliation organisée, politiques délibérées, devoir envers le pays (**Me Ursul Mombauhi GNOOUIMBA)**
Défense	Avocat français : plaide la liberté de circulation, le droit fondamental à construire sa vie, la responsabilité partagée (**Me Roger VANGAH)**
Président de séance	Me Florence LOAN MESSAN - Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire
Greffier	Me Innocent EHUENI

CLÔTURE & COCKTAIL | 17h00 – 18h00

17h00 – 17h10	**Remise des prix et photo de groupe**
17h10 – 17h15	**Allocution de clôture de Me Audrey ATSAIN**
17h15 – 18h00	Cocktail de clôture & networking